

MRC de La Haute-Gaspésie
464, boulevard Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1T5

Téléphone : 418 763-7791
Télécopieur : 418 763-7737
Adresse électronique : greffe@hauteqaspésie.com
Site Web : www.hauteqaspésie.com

MUNICIPALITÉS

Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, La Martre, Marsoui, Rivière-à-Claude, Mont-Saint-Pierre, Saint-Maxime-du-Mont-Louis,
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine et les TNO de la MRC



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie tenue le dixième jour de mars deux-mille-vingt-six, à 19 h 30, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

RAPPORT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION DU PRÉFET À LA SESSION DE FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LE FONCTIONNEMENT MUNICIPALE

En vertu de l'article 15, alinéa 4, de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, Mme Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Haute-Gaspésie, confirme la participation de M. Sylvain Tanguay, préfet, aux sessions de formation sur *L'Éthique et déontologie en matière municipale* et *Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu*, organisée par la Fédération québécoise des municipalités.

Le rapport de participation à ces sessions de formation de M. Tanguay sera affiché sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie.

(S) SYLVAIN TANGUAY, PRÉFET
(S) MARYSE LÉTOURNEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

*Copie certifiée conforme
(Sous réserve de son approbation)
À Sainte-Anne-des-Monts
Ce 12^e jour de mars 2026*

La directrice générale et greffière-trésorière,

Maryse Létourneau

Destinataire (s) : - Mme Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trés., MRC HG

c.c. - M. Sylvain Tanguay, préfet, MRC HG

Dépôt au site web www.hauteqaspésie.com

ATTESTATION de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Sylvain Tanguay

a réussi la formation
Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités



Nombre UEC :

0,40

Nombre d'heures :

3h30

Date : **9 janvier 2026**

Responsable de la formation : **Me Jean-Philippe Le Pape**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation

ATTESTATION de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Sylvain Tanguay

a réussi la formation
Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue(e) (obligatoire)
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités



Nombre UEC :

0,80

Nombre d'heures :

7h30

Date : **11 février 2026**

Responsable de la formation : **Me Daniel Goupil**

Objectifs de formation :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l'administration municipale pour favoriser une collaboration efficace
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable
- Saisir les enjeux liés à l'aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables

Serge Demers

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation